

COMMUNIQUE N° - - 0 0 1 1 /C/MINMAP/CCE-BTP DU 24 NOV 2023

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, Autorité chargée des Marchés Publics, porte à la connaissance des Responsables des Entreprises, Cabinets et Bureaux d'Etudes Techniques relevant du secteur des Bâtiments et des Travaux Publics n'ayant pas répondu aux avis d'appels à candidature du 19 juillet 2023 en vue de la catégorisation, que ledit processus étant permanent et dynamique, ils peuvent soumettre leurs dossiers de demande de catégorisation à tout moment auprès de la Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM) sise au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics (en face de la Boulangerie CALAFATAS). Les Dossiers d'Appel à Catégorisation peuvent être téléchargés sur les sites web de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), <https://www.armp.cm> et du Ministère des Marchés Publics, <https://www.marchespublics.cm> (COLEPS).

Par ailleurs, ils peuvent également s'enregistrer en ligne via le lien <https://categorisation.minmap.cm/candidatures/add>.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

**Ampliations :**

- MINETAT, SG/PRC
- SG/SPM
- DG/ARMP
- P/CCE-BTP
- JDM (pour publication)

Yaoundé, le 24 NOV 2023

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA  
REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS,  
AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

